

CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 11/09/2026		N° DU PROCÈS-VERBAL 26036968																																																																												
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																														
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié Défaillance(s) majeure(s) 0.1.1.a.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque manquante ou, si mal fixée, elle risque de tomber, AV. 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte), AVG,AVD. 1.6.1.b.2. SYSTÈME ANTIBLOCAGE (ABS) : Le dispositif d'alerte indique un mauvais fonctionnement du système 4.1.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant, AVD. 4.1.1.c.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu, AVD. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG. 4.2.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIERE ET LATERAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse, ARD. 4.3.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), ARD. 4.4.1.b.2. ETAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DETRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée), G,D. 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadéquat, AVG,AVD. 5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave, ARG. 6.1.1.a.2. ETAT GENERAL DU CHASSIS : Légère fêlure ou déformation d'un longeron ou d'une traverse, AVD. 6.1.4.a.2. PARE-CHOC, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, AV. 6.2.4.a.2. PLANCHER : Plancher mal fixé ou gravement détérioré, AVD. 6.2.13.b.2. AUTRES OUVRANTS : Détérioration susceptible de provoquer des blessures, AV. 7.12.1.e.2. CONTRÔLE ELECTRONIQUE DE STABILITE : L'indicateur de dysfonctionnement fait état d'une défaillance du système 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.																																																																														
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire																																																																																
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																																
N° D'AGRÈMENT : S013S227																																																																																
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN																																																																																
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																																
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																																
N° D'AGRÈMENT : 013S1363																																																																																
SIGNATURE : 																																																																																
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																																
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation		Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																														
HE-467-JM (F) 27/06/2025		27/06/2025																																																																														
Marque		Désignation commerciale																																																																														
FORD		TRANSIT																																																																														
(1) N° dans la série du type (VIN)		(5) Catégorie internationale		Genre																																																																												
WF0EXXTRERG13777		N1		CTTE																																																																												
Type/CNIT		Énergie																																																																														
N10FRDCT553C813		GO																																																																														
Document(s) présent(s)																																																																																
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																																
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ																																																																																
73158																																																																																
MENTIONS LÉGALES																																																																																
- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.		Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal																																																																														
		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																														
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td></td> <td>-2.1m/Km</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td></td> <td>0%</td> <td></td> <td>35%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td></td> <td>1324daN</td> <td></td> <td>828daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>460daN</td> <td>491daN</td> <td>268daN</td> <td>279daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td></td> <td>7%</td> <td></td> <td>4%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>460daN</td> <td>491daN</td> <td>268daN</td> <td>279daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 50%):</td> <td>69%</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 29%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement :</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Opacité des fumées (0.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)</td> <td>-3.1%</td> <td>-4.0%</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant(-3.5% à -1.0%)</td> <td>-4.0%</td> <td>-4.0%</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIÈRE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):		-2.1m/Km			Dissymétrie suspension (≤30%):		0%		35%	Forces verticales :		1324daN		828daN	Frein de service :					Forces de freinage :	460daN	491daN	268daN	279daN	Déséquilibre (<20%):		7%		4%	Forces de freinage (efficacité) :	460daN	491daN	268daN	279daN	Taux d'efficacité (≥ 50%):	69%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 29%					Emissions à l'échappement :					Opacité des fumées (0.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1					Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-3.1%	-4.0%			Feux de brouillard avant(-3.5% à -1.0%)	-4.0%	-4.0%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																																													
	G	D	G	D																																																																												
Ripage (-8 à + 8m/km):		-2.1m/Km																																																																														
Dissymétrie suspension (≤30%):		0%		35%																																																																												
Forces verticales :		1324daN		828daN																																																																												
Frein de service :																																																																																
Forces de freinage :	460daN	491daN	268daN	279daN																																																																												
Déséquilibre (<20%):		7%		4%																																																																												
Forces de freinage (efficacité) :	460daN	491daN	268daN	279daN																																																																												
Taux d'efficacité (≥ 50%):	69%																																																																															
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 29%																																																																																
Emissions à l'échappement :																																																																																
Opacité des fumées (0.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1																																																																																
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-3.1%	-4.0%																																																																														
Feux de brouillard avant(-3.5% à -1.0%)	-4.0%	-4.0%																																																																														

CONTRÔLE TECHNIQUE **VOLONTAIRE**

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 11/09/2026		N° DU PROCÈS-VERBAL 26036968																																																																												
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																														
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Suite du procès-verbal Défaillance(s) majeure(s) Défaillance(s) mineure(s) 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé, AVG,AVD. 4.5.1.c.1. ETAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIERE) : Mauvaise fixation, AVD. 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG,AVD. 5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable, AVG,ARG,AVD,ARD. 5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche, AR. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, ARD,ARG,AVD. 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées, ARD.																																																																														
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire		Attention, ce procès-verbal contient 2 pages																																																																														
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S0135227 (9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN (3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																																
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 01351363 SIGNATURE : 																																																																																
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																																
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation HE-467-JM (F) 27/06/2025 27/06/2025		Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																														
Marque FORD		Désignation commerciale TRANSIT																																																																														
(1) N° dans la série du type (VIN) WF0EXXTTREG13777		(5) Catégorie internationale N1		Genre CTTE																																																																												
Type/CNIT N10FRDCT553C813		Énergie GO																																																																														
Document(s) présent(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																																
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 73158		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																														
MENTIONS LÉGALES - Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">-2.1m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="4">0%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1324daN</td> <td colspan="2">828daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>460daN</td> <td>491daN</td> <td>268daN</td> <td>279daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="4">7%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>460daN</td> <td>491daN</td> <td>268daN</td> <td>279daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 50%):</td> <td colspan="4">69%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 29%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Opacité des fumées (0.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-3.1%</td> <td>-4.0%</td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)</td> <td>-4.0%</td> <td>-4.0%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	-2.1m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	0%				Forces verticales :	1324daN		828daN		Frein de service :					Forces de freinage :	460daN	491daN	268daN	279daN	Déséquilibre (<20%):	7%				Forces de freinage (efficacité) :	460daN	491daN	268daN	279daN	Taux d'efficacité (≥ 50%):	69%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 29%					Emissions à l'échappement :					Opacité des fumées (0.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-3.1%	-4.0%			Feux de brouillard avant (-3,5% à -1,0%)	-4.0%	-4.0%		
	AVANT		ARRIERE																																																																													
	G	D	G	D																																																																												
Ripage (-8 à + 8m/km):	-2.1m/Km																																																																															
Dissymétrie suspension (≤30%):	0%																																																																															
Forces verticales :	1324daN		828daN																																																																													
Frein de service :																																																																																
Forces de freinage :	460daN	491daN	268daN	279daN																																																																												
Déséquilibre (<20%):	7%																																																																															
Forces de freinage (efficacité) :	460daN	491daN	268daN	279daN																																																																												
Taux d'efficacité (≥ 50%):	69%																																																																															
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 29%																																																																																
Emissions à l'échappement :																																																																																
Opacité des fumées (0.50m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1																																																																																
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-3.1%	-4.0%																																																																														
Feux de brouillard avant (-3,5% à -1,0%)	-4.0%	-4.0%																																																																														